

ESC-M5-ECO-01-F-L-BDX #1
Economie Sociale et Solidaire,
et Crise économique
Semestre 1, 2018 - 2019
Pr Bernard PARANQUE

« ... Les individus ne sont pas spontanément des membres de l'espèce humaine à jour de leur cotisation, sauf biologiquement. Ils ont besoin d'être projetés de droite et de gauche par le mouvement brownien de la société, mécanisme qui permet aux êtres humains de se rappeler constamment les uns les autres leur condition ... euh ... d'êtres humains »

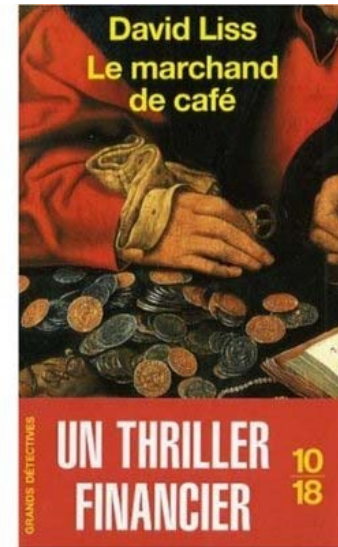
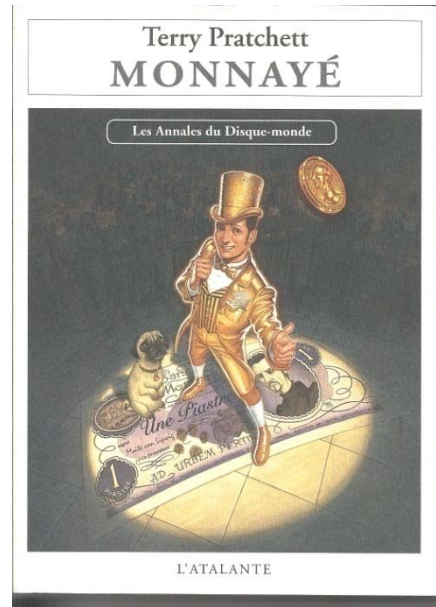
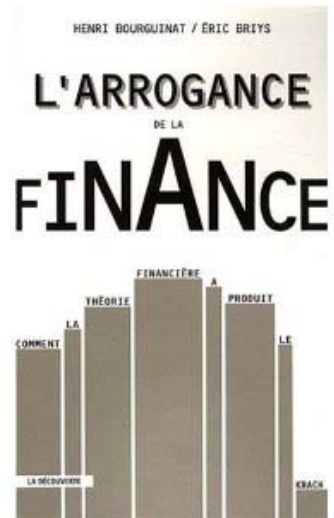
Terry Pratchett, Le Disque Monde, Le Guet des Orfèvres, L'Atalante.

« Ce qui est en jeu dans toute idéologie, c'est en fin de compte la légitimation d'un certain système d'autorité ; ce qui est en jeu dans une utopie, c'est le fait d'imaginer une autre manière d'exercer le pouvoir »
[Ricoeur (1997), p. 256].

Sujet à travailler: les migrations

- Les étudier dans le temps et l'espace
- Pourquoi quand un français part à l'étranger, il se désigne comme un « expatrié », et quand un sénégalais part en France, on le désigne comme « immigré »?
- Comment se fait-il qu'on valorise des jeunes occidentaux qui partent dans d'autres pays développés et qu'on qualifie de migrants économiques des personnes des pays émergents qui cherchent du travail ailleurs?
- Etc.





Cadrage du séminaire

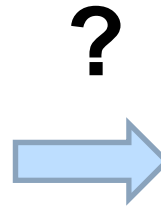
Deux précisions et interpellations:

- La valeur d'usage est soumise au procès du capital
- Le 'commons' serait une réponse positive à l'appropriation collective des moyens de production
- Quelle finance comme 'commons'?
- *La fin du règne de la valeur d'échange est-il envisageable ?*

De la même manière que du 17^{iem} au 19^{iem} siècle, la lutte politique et économique fut gagnée par ceux qui imposèrent une conception de la propriété établit sur le primat de la valeur économique sur les droits communs et coutumiers (Meiksins-Wood, 2014 : 563), est-il possible d'envisager une lutte qui réaffirme une propriété partagée fondée sur les usages et l'action en commun ?

Le questionnement ontologique

Alternative à la création
de valeur actionnariale ?



Compatibilité entre la
maximisation des fonctions
d'utilité individuelle et le
bien être collectif?



Le choix épistémologique

Le critical management studies
(Alvesson, Bridgman, Willmott)



L'Economie Sociale et Solidaire
(Mayer et Caldier)

L'économie des conventions
(Monde de production, Salais et Storper, et Cités, Boltanski et Thévenot)

Quatre questionnements théoriques

Libéralisme et
propriété
privée



Valeur
d'usage et
valeur
d'échange

La coopérative
comme réponse
positive (Marx)

Entre le « tout
Etat » et le « tout
marché », l'action
collective
(Ostrom)

« Derrière les débats sur la propriété se cachent des enjeux majeurs : un système de propriété participe fondamentalement de la répartition des pouvoirs économiques et sociaux. Il conditionne les modes de contrôles des ressources et des entreprises elles-mêmes, la répartition des risques et celles des gains attendus de l'activité de l'entreprise » (WEINSTEIN, 2010, p. 36).



« Le résultat du procès de production capitaliste n'est ni un simple produit (valeur d'usage) ni une marchandise, c'est-à-dire une valeur d'usage qui a une valeur d'échange déterminée. Son résultat, son produit, c'est la création de la plus value pour le capital et donc la transformation effective d'argent ou de marchandise en capital ... » (Marx, 1974, p. 467-468).



Marx: « ... Il faut considérer les entreprises capitalistes par actions et, au même titre, les usines coopératives comme des formes de transition du mode capitaliste de production au mode collectiviste, avec cette différence que, dans les premières, la contradiction est résolue négativement et dans les secondes positivement» (Le Capital, Livre 3, Tome 2, p. 105-106).

Il y a peu d'éléments pour comprendre de manière concrète ce « positivement ».

Mais les 'commons' peuvent être une piste dans la mesure où il combine formes d'appropriation collective et propriété individuelle, au sein d'une même perspective



Une gestion en commun de ressources (Ostrom, 2010)

Un commun

- Un collectif
- Un projet
- Une ressource
- L'unité de prélèvement
- Des droits de propriété distribués
- Une capacité instituante



le Critical Management Studies (Alvesson, Bridgman, Willmott, 2009):

- La « de-naturalization » réexamine tout ce qui nous est donné pour allant de soi dans une approche naturalisante de la réalité socio-économique (le marché, la propriété privée, les dominations sociales, l'existence d'élites, la hiérarchie ...); en particulier cela nous oblige à interroger les formes organisationnelles en place comme l'entreprise capitaliste (Gomez, 2009).
- L'« antiperformativity » s'interroge sur la domination de la performance correspondant à la maximisation des outputs pour un input donné dans toutes les sphères de la vie et donc « *is used in a somewhat technical sense to identify social relations in which the dominance of a means-ends calculus acts to exclude critical reflection on the question of ends* » (Alvesson, Bridgman, Willmott, 2009, p. 10) ; il ne suffit donc pas de dire pour faire et il importe autant de déconstruire les représentations et les objets donnés que de poser les conditions d'une réappropriation de l'action collective (Golsorkhi, Huault, Leca, 2009 ; Cobbaut, 2011).
- La « reflexivity » questionne la propre posture de tout sachant (professeur, manager etc .) « *under the guise of production of 'facts', such research [mainstream] is inattentive to (ie un reflexive about) the values which guide not only the scope and representation of what is researched but also how research is conducted* » (Alvesson, Bridgman, Willmott, 2009, p.10).



L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) « *la solidarité en économie repose [devrait reposer] sur un projet tout à la fois économique, politique et social, qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir des relations humaines, sur la base du consensus et de l'agir citoyen* » (Mayer et Caldier, 2007, p. 102)



L'ESS est peut donc être considérée comme une « économie alternative » (Lorthiois cité par Gardin, 2013, p. 134, ou d'un « délibéralisme » pour reprendre le concept de Dacheux et Goujon (2013) : « *Il ne s'agit pas de penser l'économie comme extérieur au social mais bien au contraire de la situer dans un contexte large et complexe, celui des sociétés dites "démocratiques"* » (p. 208)

Ensemble de la production: relations avec les clients intégrant tous les effets de prix et de services

Consommations intermédiaires:
matières premières, sous-traitances, publicité, honoraires, assurances, entretien etc

relations avec les fournisseurs intégrant tous les effets de prix et de services

Valeur ajoutée = richesses produites (production - consommations intermédiaires)

Frais de personnel
Impôts & Taxes (hors IS)

Surplus de richesses - Profit total (Excédent brut d'exploitation ou global)

Impôts sur les sociétés
frais financiers nets

Dividendes

Profit de l'entreprise (CAF)

Autofinancement: Profit disponible pour l'entreprise

Emplois

Ressources

**Investissements
(productifs,
financiers,
incorporelles)**

**Capacité
d'autofinancement**

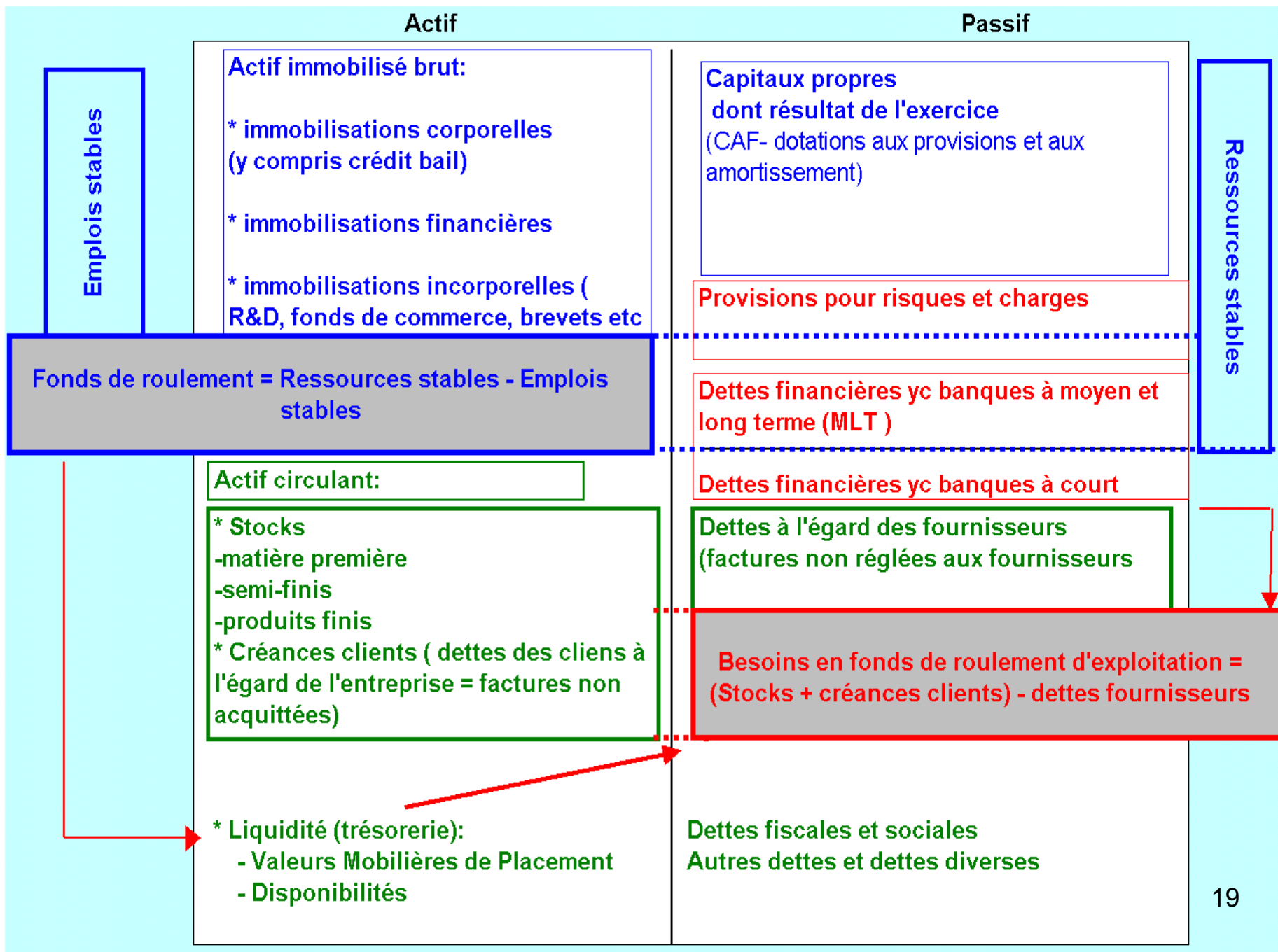
**Remboursements
d'emprunts**

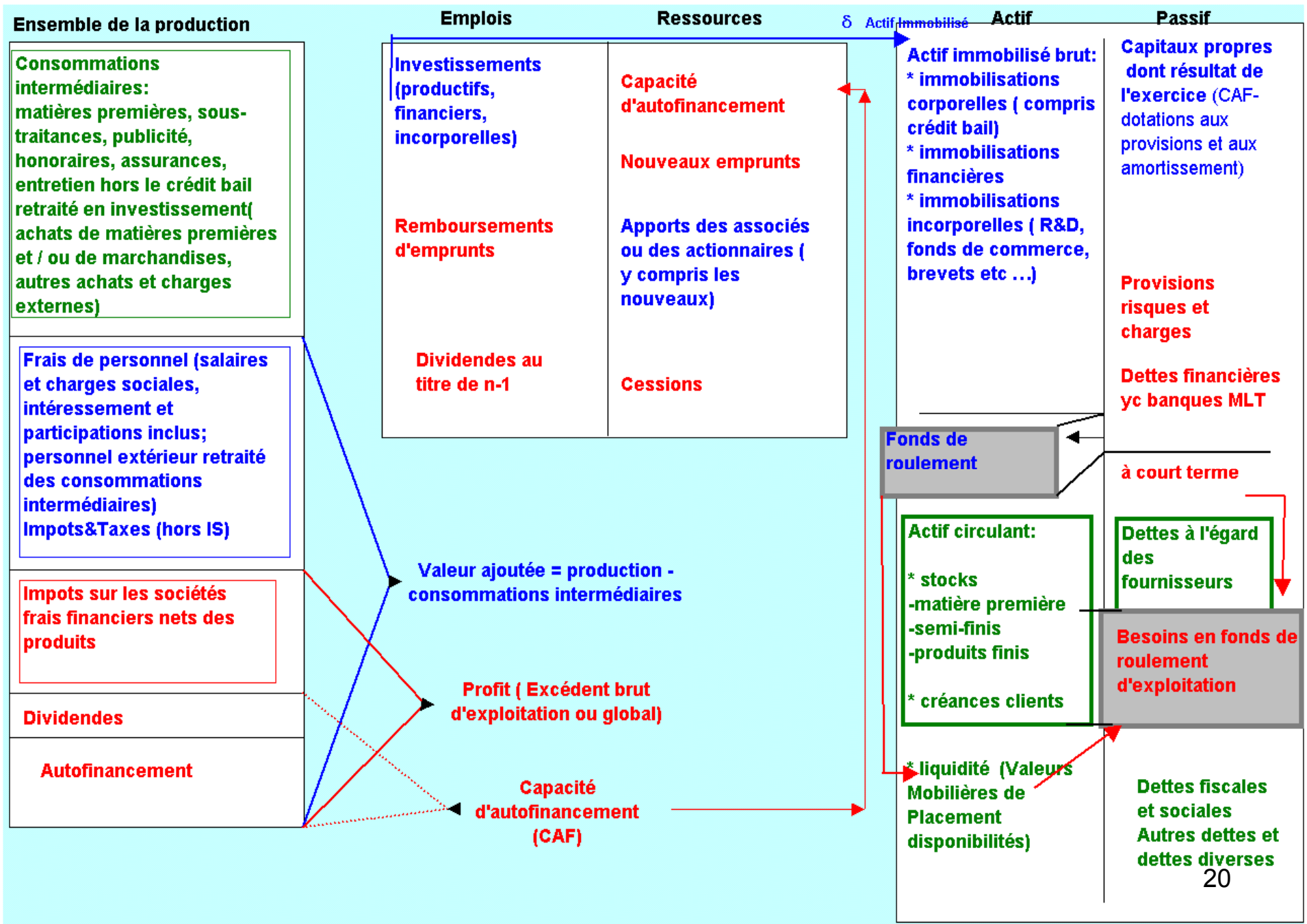
Nouveaux emprunts

**Dividendes (décisions
de l'assemblée générale
des actionnaires payés
en N pour N-1)**

**Apports des associés
ou des actionnaires (y
compris les nouveaux)**

Cessions





L'idéal-typique comme aide à la formulation de jugement

- Accentuer « par la pensée des éléments déterminés de la réalité (...). En ce qui concerne la recherche, le concept idéal-typique se propose de former le jugement d'imputation : il n'est pas par lui-même une 'hypothèse', mais il cherche à guider l'élaboration des hypothèses. D'un autre côté, il n'est pas un exposé du réel, mais se propose de donner l'exposé de moyens d'expressions univoques » (Weber, 1965 : 180).
- Prendre cette caractérisation comme « des constructions théoriques qui utilisent l'empirique à titre d'illustration » (idem : 200).
- Une construction intellectuelle destinée à « caractériser systématiquement des relations individuelles » (idem :195).

« un idéal type d'économie est alors défini par le couplage entre une forme d'organisations productives et un mode de régulation de l'économie » (Defalvard , 2013, p. 77)

« combinaison de normes sociales, de règles formelles et informelles qui modèlent leurs [l'économie sociale et solidaire et les autres formes d'organisations économiques] morphologies respectives » (Chanteau, Labrousse, 2013, p. 72).

Tableau 4. Idéal type de l'économie en commun

Régulation de l'économie / Organisation Productive	Marchande par la loi de l'offre et de la demande entre des individus	Publique par les prélèvements et la redistribution de l'État	Coopérative par les règles communes aux membres d'un groupe
Firme capitaliste	Capitalisme néolibéral en crise de civilisation	État social déstabilisé	Capitalisme social
Entreprise et administration publiques	Marché d'intérêt général	Économie socialiste délégitimée	Coconstruction publique-privée
OESS	Économie sociale marchande	Économie sociale non marchande	Économie solidaire
Entreprise individuelle	Économie libérale anachronique	État social étendu	Économie communautaire

Tableau 2 : Les trois imaginaires de l'économie moderne

Régulation de l'économie Organisation Productive	Libérale par la loi de l'offre et de la demande	Publique par les prélèvements et redistribution de l'Etat	Coopérative par les règles communes de membres associés
Firme capitaliste	Imaginaire néo-libéral		
Entreprise publique		Imaginaire socialiste	
OESS			Imaginaire coopératif ⁶
Entreprise individuelle	Imaginaire libéral		

Defalvard H., 2013, "L'ESS comme idéal type de l'économie", in Defalvard H., L'Horty Y., Legendre F. et Narcy M., *Les nouvelles frontières de l'économie sociale et solidaire*, Presses Universitaires de Louvain, Charleroi.

L'ESS peut être aussi utilisée comme
une métaphore, un heuristique
(*utilisation de règles
empiriques* pratiques, simples et
rapides, facilitant la recherche des
faits et l'analyse de situations, dans
un objectif de résolution de
problèmes et de prise de décision)

« Au lieu que l'économie soit encastrée dans les relations sociales, ce sont les relations sociales qui sont encastrées dans le système économique. » (Polanyi, 1983:104).

« La conception que se font les hommes des rapports entre nature et culture est fonction de la manière dont se modifient leurs propres rapports sociaux » (Levi-Strauss, 2008 :681).



Le choix épistémologique

Le critical management studies (Alvesson, Bridgman, Willmott)



L'Economie Sociale et Solidaire (Mayer et Caldier)

L'économie des conventions
(Monde de production, Salais et
Storper, et Cités, Boltanski et
Thévenot)

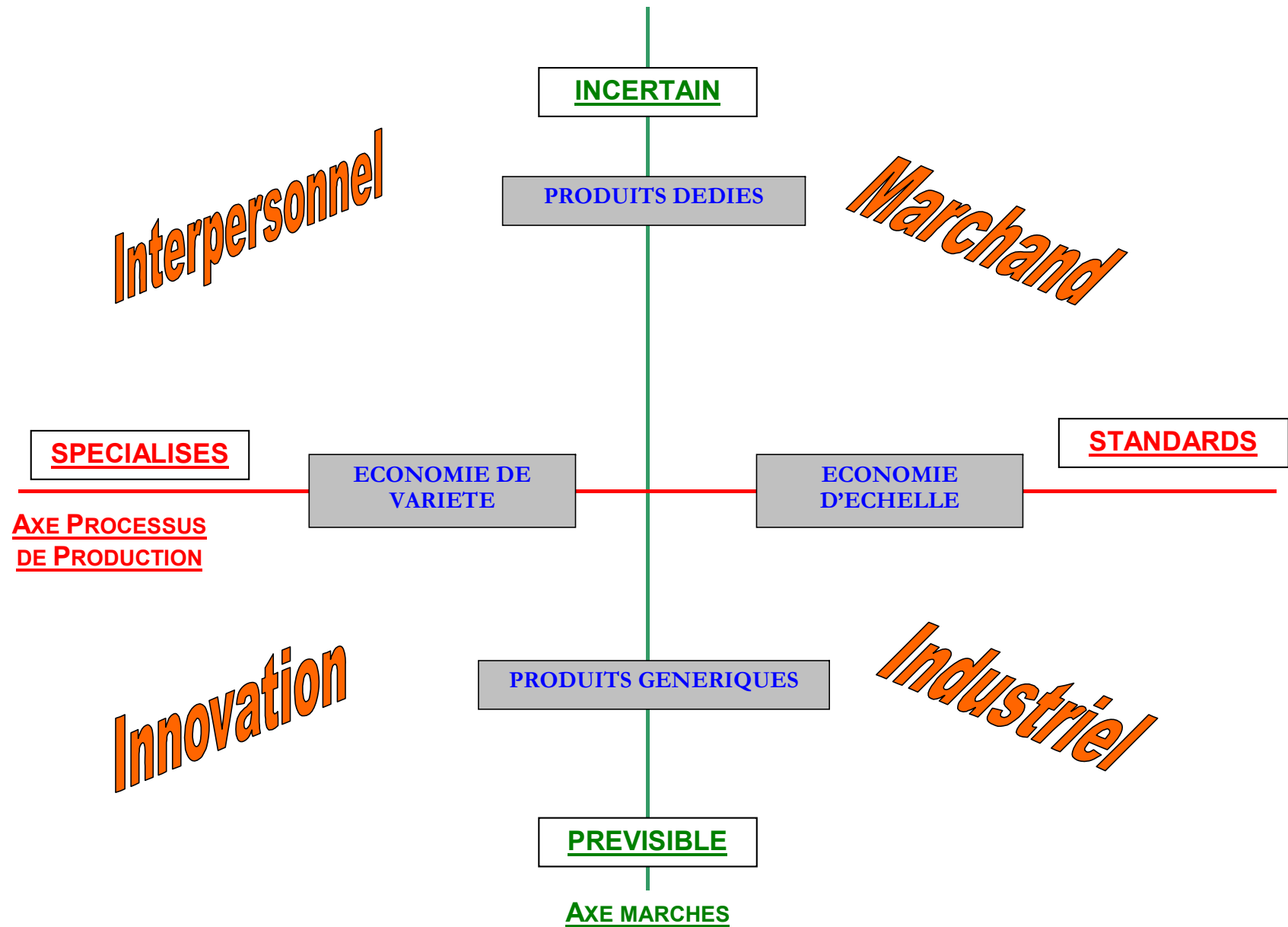
Un cadre: les mondes de production

Selon Salais et Storper (1993), le « choix » de l'entreprise porte en effet sur le produit dont elle attend un profit. De ce choix « découlent » des principes de cohérence qui guideront son action future selon la nature du marché sur lequel elle interviendra et la nature du processus de production qu'elle devra mettre en œuvre. Ces choix conditionneront aussi, et simultanément, les modalités de mobilisation des ressources, y compris financières, requises pour son développement.

- La première dimension concerne la nature du processus de production. Elle repose sur la distinction production standardisée/production spécialisée.
- La seconde dimension appréhende la nature du marché : ce dernier peut être prévisible ou incertain.

La combinaison des deux axes ainsi définis, « processus de production « standardisé/spécialisé » pour l'un et « marché prévisible/incertain » pour l'autre, est à l'origine de quatre « mondes » possibles de production,





Le monde marchand est le monde des produits standard, mais dédiés à un demandeur particulier.

• **La concurrence** entre les producteurs qui, souvent en petit nombre, peuvent répondre à cette demande porte sur le **prix et le délai de satisfaction.**

• **L'individu** tend, dans ce monde possible, à être **identifié au sous-traitant** responsable d'une tâche précise, à l'intérieur de la liste des tâches. La forme du salaire à laquelle on pourrait se référer est la rémunération à la tâche pour un temps déterminé.



Le monde industriel nous est familier comme étant celui de la **production de masse** destinée à des **marchés étendus** et composés de demandeurs considérés comme anonymes. La **standardisation industrielle et la prévisibilité** du marché permettent de planifier, d'objectiver dans des équipements matériels le risque économique, autrement dit de concevoir une coordination économique fondée sur la médiation des objets.

Dans ce monde, la firme optimise l'usage de ses ressources en capital et en main-d'oeuvre le long d'une prévision de trajectoire à moyen terme: celle-ci prend en compte la **demande anticipée** et la rentabilité anticipée de ses capitaux.



- **Le monde interpersonnel** est le monde des produits spécialisés et dédiés : ceux-ci sont fabriqués selon des compétences et savoirs spécialisés propres à des personnes ou des firmes données et accordés aux besoins de demandeurs spécifiés. Les registres d'action de ce monde sont les activités fondées sur le métier. Les entreprises sont extrêmement sensibles à l'évolution de la demande du fait de sa grande incertitude. Les produits fabriqués et échangés sont spécialisés (fondés sur un patrimoine de savoir-faire) et dédiés (ajustés aux besoins, particuliers, d'un demandeur).



- **Le monde interpersonnel** (suite)

La taille n'est pas un critère déterminant: la firme peut être grande ou petite. Ce qui est essentiel est le maintien des personnes dans leur statut d'autonomie et de responsabilité dans un domaine de savoir, l'activation (et le respect dans la vie quotidienne) de l'appartenance à une histoire partagée - qui se constitue ainsi en tradition.



• **Le monde immatériel** est celui de la **création, de l'innovation** : de **nouvelles technologies et de nouvelles familles de produits**, de leur conception ainsi que de la définition des besoins qu'ils satisfont. Les communautés de scientifiques ou de créateurs coordonnés selon une éthique s'approchent d'une réalisation de ce monde possible. C'est un monde où **l'incertitude rejoint la certitude** : l'entreprise “ n'a d'autre choix que de faire comme si elle produisait pour un marché existant et déjà connu d'elle ”.



Les « Mondes de Production » définissent donc des espaces de cohérence de l'action de l'entreprise en vue de réaliser un profit. Autrement dit, dans cette acception, **c'est la cohérence des fonctions structurant le projet (entreprise au sens générique)** qui détermine sa pérennité.

Quelles conventions - quelles formes sociales sanctionnant l'accord des agents sur les descriptions du monde et leur permettant ainsi de coordonner leurs projets - sont nécessaires ? En d'autres termes, quelles formes d'organisation inventer pour permettre à chacun d'anticiper et d'agir avec les autres ?

Un outil méthodologique et opérationnelle: Commons Pool Ressources management (Ostrom)

Les droits de propriété

La conception des institutions durables de ressources communes



Sept droits de propriété sont définis pour qualifier « la propriété » :

1. Les droits d'accès à l'espace de la ressource et de bénéficier de son environnement social et matériel.
2. Le droit de pouvoir contribuer au contenu et à la qualité de la ressource pour l'entretenir
3. Le droit de prélever de la ressource, de l'utiliser pour ses fins
4. Le droit de modifier un ou des composants de la ressource pour la faire évoluer
5. Le management c'est-à-dire le droit de gérer c'est-à-dire de réguler et d'améliorer l'espace correspondant, c'est-à-dire le fonctionnement quotidien
6. Le droit d'exclusion qui définit les droits d'accès, de prélèvements et de transfert des droits précédents
7. Le droit d'aliénation qui explicite les règles de vente ou de location des droits de gestion et d'exclusion.



Principes de conception communs aux institutions durables de ressources communes:

1. Des limites clairement définies
2. La concordance entre les règles d'appropriation et de fourniture et les conditions locales
3. Des dispositifs de choix collectifs
4. La surveillance
5. Des sanctions graduelles
6. Des mécanismes de résolution des conflits
7. Une reconnaissance minimale des droits d'organisation
8. Des entreprises imbriquées



ethico-political complex	<i>Collective</i>	<---->	<i>Public (in the public)</i>
<i>nature of value or value in the process of production</i>	use value		exchange value
<i>kind of ressources and property rights</i>	commons	<i>nature of appropriation</i>	private
<i>ethic of governance</i>	one person one vote	<i>of the means of production</i>	one share one vote
<i>nature of the performance</i>	ethic		shareholder value maximisation

Une manière de répondre à ces questions est de mobiliser les institutions de gestion collective de ressources privées (Ostrom, 2010), les 'commons'. En effet, une de leurs caractéristiques est l'importance des relations interpersonnelles et de la spécificité de leurs activités, moins liées à la ressource en tant que telle qu'aux dispositifs mis en place pour assurer la coordination de l'ensemble du collectif.

La nature d'un 'commons' en tant qu'organisation le place potentiellement et a priori dans trois 'monde', le monde interpersonnel, le monde immatériel et le monde marchand.

La nature des relations entre les membres « interdit » le monde industriel fondé sur la standardisation et l'impersonnalité des relations.

Les enjeux de confiance entre les membres, c'est-à-dire aussi la capacité à construire les conditions de celle-ci sont centraux comme le montre la dimension des limites du collectif, l'établissement de règles de gestion et d'accès aux ressources ou encore la possibilité d'intervenir sur ces dernières.

Les constructions de la performance révisées:

expression des besoins et des objectifs et évaluation en continue de l'impact sociétal.

Salais et Storper (1993) propose quatre conventions d'évaluation d'un monde : l'évaluation de la qualité, la concurrence, les aléas sur la demande et la forme de flexibilité qui peut être interne ou externe (sous-traitance).

Mondes	Interpersonnel	Marchand	Immatériel/innovation
évaluation de la qualité	Le prix comme révélateur de la satisfaction des acheteurs	Standard industriel local	Règles éthiques et scientifiques
concurrence	Sur la qualité	Prix en premier, qualité en second	Par l'apprentissage
aléas sur la demande	Incertitude locale « marchande » sur le prix	Incertitude locale temporelle (prix, quantité)	« certitude » (ie la conviction de la pertinence du projet)
forme de flexibilité externe interne	Qualité Qualité/prix	Qualité Quantité, prix	Qualité et quantité Qualité

Chaque case du tableau doit être comprise comme exprimant un lien entre le projet, la structure productive et les tiers.

Par exemple, « *Le prix comme révélateur de la satisfaction des acheteurs* » est l'expression d'un accord partagé sur l'objectif de l'échange qui est non seulement de répondre à un besoin mais d'y répondre d'une certaine manière.

A titre d'illustration, le commerce équitable peut correspondre à ce dernier objectif.

Mais ce type de commerce peut aussi être légitime dans un autre « monde », répondant à un standard local qui sera alors le principe directeur de l'action : comment est défini ce standard ? Quelles sont les modalités de son élaboration et de son acceptation ? Comment prend-il en compte ou non l'impact sociétal de l'action menée, du projet ?

Nous identifions cinq niveaux de relations au sein d'un système (Testart , 2007):

- le don, qui n'appelle et ne repose sur aucun engagement et donc pour lequel n'existe ni obligation ni droit et reste unilatéral.
- la réciprocité, qui n'implique ni synchronicité ni obligation dans le double mouvement qu'elle sous-tend .
- l'échange, qui porte une relation causale et une obligation avec
 - l'échange non marchand - qui est un échange dans lequel « *les considérations de prix ou de valeurs ne suffisent pas à provoquer l'échange* »;
 - l'échange marchand échange dans lequel les considérations de prix ou de valeurs suffisent à provoquer l'échange;
 - l'échange marchand capitaliste selon que « [...] *l'échangiste cherche la valeur d'usage du bien fournie en contre partie ou sa valeur d'échange* ».

Quatre idéal-types de production et de circulation

Socialité primaire

2

3

X

Usages et pratiques au sein de collectifs – don et réciprocité

X

Socialisation et diffusion des usages – échanges non marchands et marchands non capitalistes

Espace privé

Espace public

X

Procès de production du capital – échanges marchands capitalistes

X

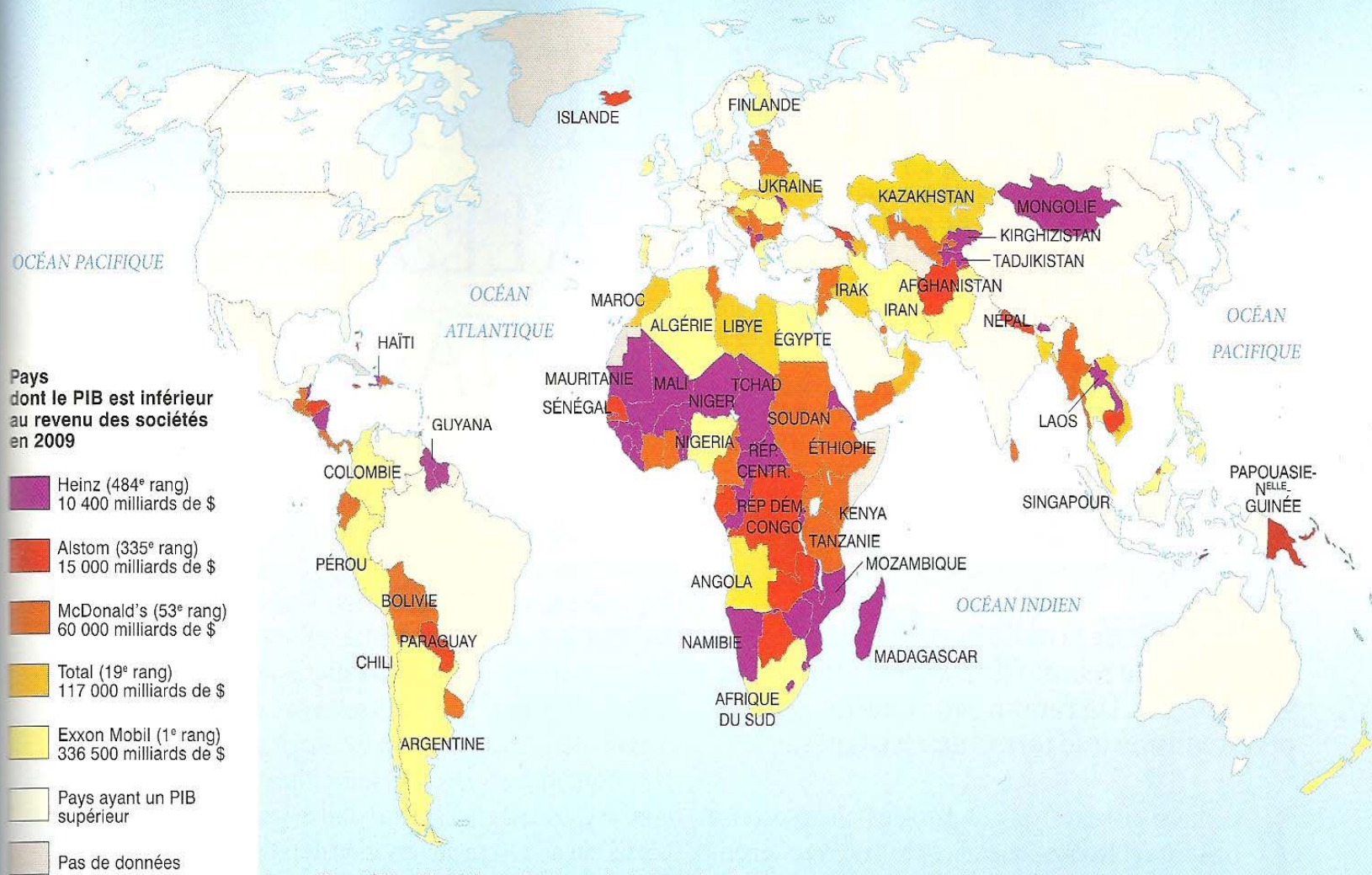
Appropriation collective – échanges marchands non capitalistes

1

Socialité secondaire

4

DES ENTREPRISES PLUS RICHES QUE CERTAINS PAYS



Sources : *Financial Times*, FT global, mars 2009 ; International Monetary Fund, 2009.

© LA VIE / LE MONDE

CAC 40 : une « décennie perdue »

Vivendi, victime de l'éclatement de la « bulle ».



VIVENDI



Les attaques contre les « tours jumelles » à New York.



Les attentats terroristes de Madrid.



A l'origine de la crise financière, les prêts hypothécaires à risque américains.

6.168,15
1^{er} juin 2007

Liberty Surf, un des premiers fournisseurs d'accès Internet français créé en 1999.



4.147,50
4 janv. 1999

6.922,33
4 sept. 2000

11 sept. 2001
Les attentats contre le World Trade Center accélèrent la chute boursière.

2.403,04
12 mars 2003

14 mars 2003
Déclenchement de la guerre en Irak, début de la longue remontée des marchés.

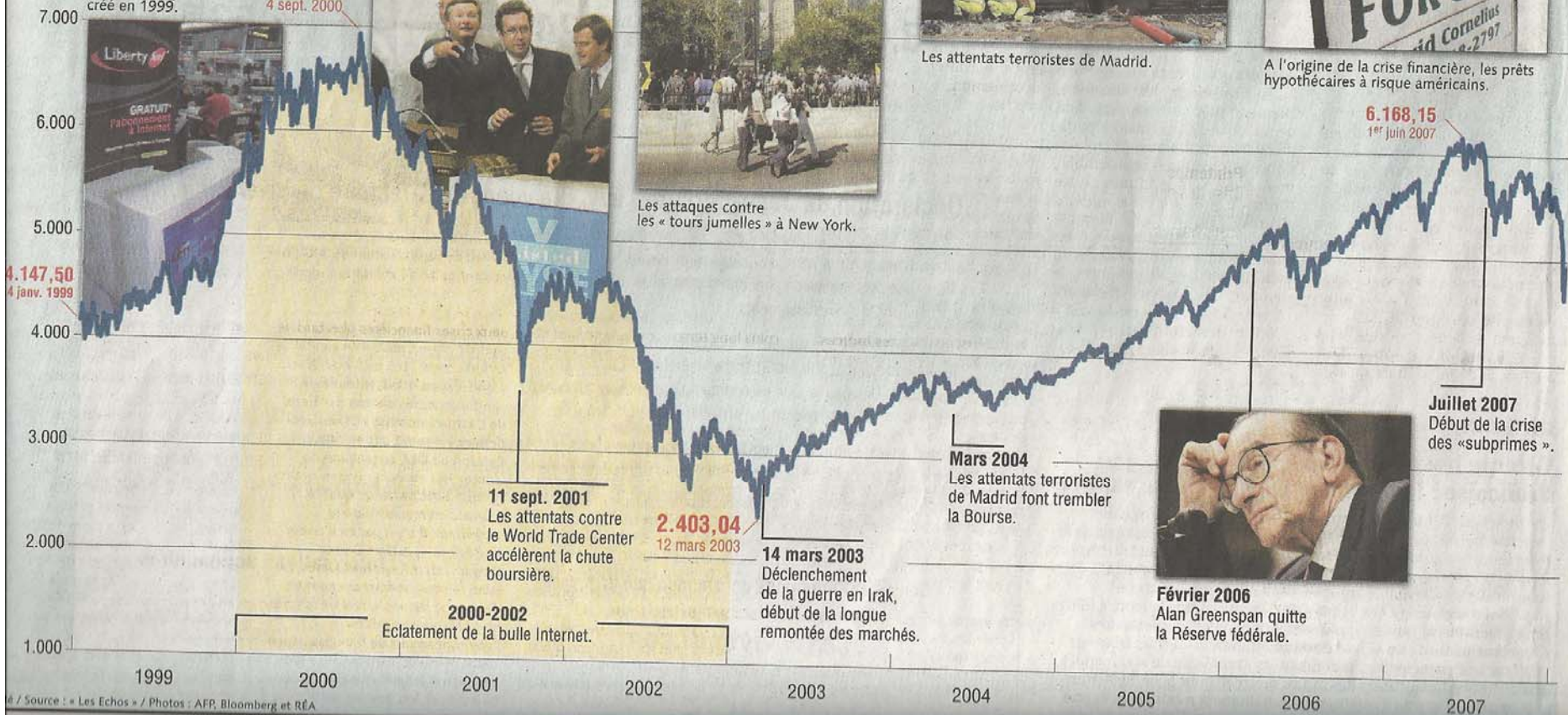
Mars 2004
Les attentats terroristes de Madrid font trembler la Bourse.



Février 2006
Alan Greenspan quitte la Réserve fédérale.

Juillet 2007
Début de la crise des « subprimes ».

2000-2002
Eclatement de la bulle Internet.



Source : « Les Echos » / Photos : AFR, Bloomberg et R&A

25 000 milliards de dollars évanouis

Bourses Les grandes places financières ont perdu presque la moitié de leur capitalisation depuis le début de l'année



INDICE CAC 40 DE LA BOURSE DE PARIS

Octobre, mois maudit pour les marchés boursiers. Après 1929, 1987 et 1989 : 2008. En trois semaines et demie, Wall Street et les autres places ont chuté de 25 %. « Peut-être l'automne a-t-il une influence psychologique particulière sur l'humeur des milieux financiers : l'hiver approche », notait l'économiste John Kenneth Galbraith dans son livre consacré au krach de 1929.

Vendredi 24 octobre, qui marquait le 79^e anniversaire du plongeon à Wall Street, les Bourses ont connu une nouvelle journée noire. A Paris, l'indice CAC 40 a terminé la séance en baisse de 3,54 %, après avoir perdu plus de 10 % en cours de journée et être passé sous la barre des 4 000 points. Tokyo a cédé 9,60 %, Bombay 11 %. A Wall Street, l'indice Dow Jones a reculé de 3,59 % à l'issue d'une séance marquée par des mouvements de

prolonger l'agonie », a estimé Mace Blicksilver, de Marblehead Asset Management, interrogé par l'AFP. « De la peur à l'état pur », a observé pour sa part Gina Martin, de Wachovia Securities.

Les chiffres donnent le vertige. Depuis le début de l'année, les grandes places boursières internationales ont perdu presque la moitié de leur capitalisation. Cela signifie qu'environ 25 000 milliards de dollars sont partis en fumée, soit près de deux fois le produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis. Certaines places ont presque disparu du paysage. La Bourse de Reykjavik a perdu 94 % de sa valeur, Moscou 72 %, tout comme Bucarest.

Rien n'y fait. Ni la mise en œuvre de gigantesques plans de sauvetage bancaires, ni l'annonce de plans de relance économique massifs ou les appels au calme

chute des Bourses. Les investisseurs sont de plus en plus convaincus que l'économie mondiale n'échappera pas à une récession longue et douloureuse.

Le dernier espoir qui subsistait, celui que les pays émergents résistent à la crise, est en train de s'envoler. En Chine, le marché immobilier donne des signes de craquement, ce qui risque de fragiliser l'ensemble du système bancaire. Les fermetures d'usines se multiplient, les entreprises se trouvant privées de leurs débouchés dans les pays occidentaux. En Russie et dans tous les pays producteurs de pétrole, les revenus tirés des ventes de brut fondent au fur et à mesure que le prix du baril s'écroule. Le cours du Brent est tombé vendredi à 62 dollars, soit une baisse de plus de 55 % en trois mois.

PIERRE-ANTOINE DELHOMMAIS
ET CLÉMENT LACOMBE

■ **Les indices dans l'abîme.** Les Bourses du monde n'en finissent pas de plonger. Enième illustration : la journée du vendredi 24 octobre... 79^e anniversaire du krach de 1929. **Pages 10, 14 et 15**

■ **Europe.** Le ministre tchèque des affaires étrangères explique au *Monde* pourquoi son pays n'entend pas céder ou partager sa place à la tête de l'UE au cours du premier semestre 2009 : « Où est le problème ? » **Page 11**

■ **Baril.** Rien n'arrête, pour le moment, la chute des cours du pétrole. **Page 13 et l'éditorial page 2**

■ **Automobile.** Une industrie qui attend sa révolution. **Page 16**

■ **Hollywood aussi.** Grisaille et peur d'un scénario noir : l'assèchement du crédit alourdit le malaise qui régnait dans la grande usine à films américaine. **Page 20**

14 septembre
Lehman Brothers, la quatrième banque d'affaires américaine, fait faillite

3 octobre
Aux Etats-Unis, le Congrès adopte le plan Paulson de sauvetage du secteur bancaire

	(1) « La nouvelle économie » fondée sur le <i>prima</i> de la technologie	(2) « L'économie financiarisée » fondée sur le <i>prima</i> de la finance
Éléments fondateurs du nouveau régime de croissance	<ul style="list-style-type: none"> • Innovations technologiques dans les domaines de la communication et de l'information • Nouvelles modalités d'organisation des entreprises : <ul style="list-style-type: none"> ○ Flexibilité des systèmes techniques ○ Activité en réseau • Investissement stratégique en matière d'organisation, d'acquisition de compétences collectives et de R & D 	<ul style="list-style-type: none"> • Innovations financières et accroissement de la liquidité des actifs financiers • Approfondissement de la mutualisation des risques financiers et possibilité d'apparition de bulles spéculatives • Nouveau pouvoir des actionnaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Concentration des actions dans les mains des investisseurs institutionnels ○ Diffusion des règles de gouvernance anglo-saxonnes
Effets attendus sur l'activité des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse de la rentabilité économique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Accroissement de la productivité globale des facteurs lié à l'amélioration de la productivité du capital ○ Diffusion des gains de productivité aux secteurs traditionnels • Développement des activités de service • Différenciation accrue des biens 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse de la rentabilité financière : <ul style="list-style-type: none"> ○ Partage de la valeur ajoutée défavorable aux salaires ○ Recours intensif à l'effet de levier et au rachat d'action • Incitation à la croissance externe • Disparité entre les performances des entreprises cotées et non cotées
Caractéristiques de l'accumulation du capital	<ul style="list-style-type: none"> • Accumulation du capital stimulée par : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'approfondissement des marchés ○ l'accroissement des opportunités de profit • Effets défavorables : <ul style="list-style-type: none"> ○ Diffusion lente et par à-coup du progrès technique ○ Déclassement accéléré du capital 	<ul style="list-style-type: none"> • Accumulation du capital freinée par : <ul style="list-style-type: none"> ○ des exigences élevées de rendement ○ la montée du court-termisme liée à l'instabilité des marchés financiers • Effets favorables : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mobilisation accrue de l'épargne ○ Facilités d'accès au financement de marché

Une piste: la finance comme « commun » 1

Deux fonctions de la finance:

- assurer la liquidité
- et accéder au crédit (Giraud, 2012 :143).

La finance comme Commun pourrait être organisée sur la base de ces deux qualités :

- se libérer de la dette ou de faire un achat quand on le veut,
- se projeter dans l'avenir ou de faire face à des aléas quand la liquidité fait défaut.

Ce qui pose une double question concernant:

- les principes constitutifs d'une telle institution et de ses relations avec le système bancaire;
- les droits de propriété liés à cette gestion y compris dans ses relations avec les autres acteurs du financement.

Une piste: la finance comme « commun » 2

Des éléments de réponses se trouvent dans les travaux sur les régimes de crédit de Hicks (1988) ou ceux sur les régimes d'engagement de l'économie des conventions (Rivaud-Danset, Salais, 1992).

Deux types de relations sont alors envisageables selon que l'on gère la relation de financement comme un pur risque, c'est-à-dire comme un calcul de probabilité de défaut et donc fondé sur le prix (1), ou comme un construit social dans la durée fondé sur un ensemble d'engagements communs (2), et donc dans une gestion collective de l'information, pour répondre à l'incertitude :

Une piste: la finance comme « commun » 3

1. « Le modèle bancaire « à l'acte » exclut toute compréhension personnalisée au profit d'une information standardisée sur le client en termes de calcul de probabilité.» (idem : 91).
2. « Le modèle bancaire « d'engagement » sacrifie l'opportunisme et la réversibilité au profit d'une relation de confiance (...)» (Rivaud-Danset et Salais, 1992 : 89).

Autrement dit, dans une relation d'échange purement marchande (1) avec la banque, ou les prêteurs au sens large, seuls les critères de prix et de coûts président à la décision d'échange, alors cela ne peut que renforcer une relation de court-terme, qui plus est opportuniste.

En revanche, si on veut assurer cet accès au crédit dans le temps, et donc aussi à une liquidité future, il faut que l'échange soit porté par d'autres critères que ceux du prix. Cela veut dire, pour les parties, d'être capable de nouer une relation d'engagement (Rivaud-Danset, 1995, 1996 ; Rivaud-Danset, Salais, 1992).

Une piste: la finance comme « commun » 4

Une finance comme commun pourrait s'inscrire :

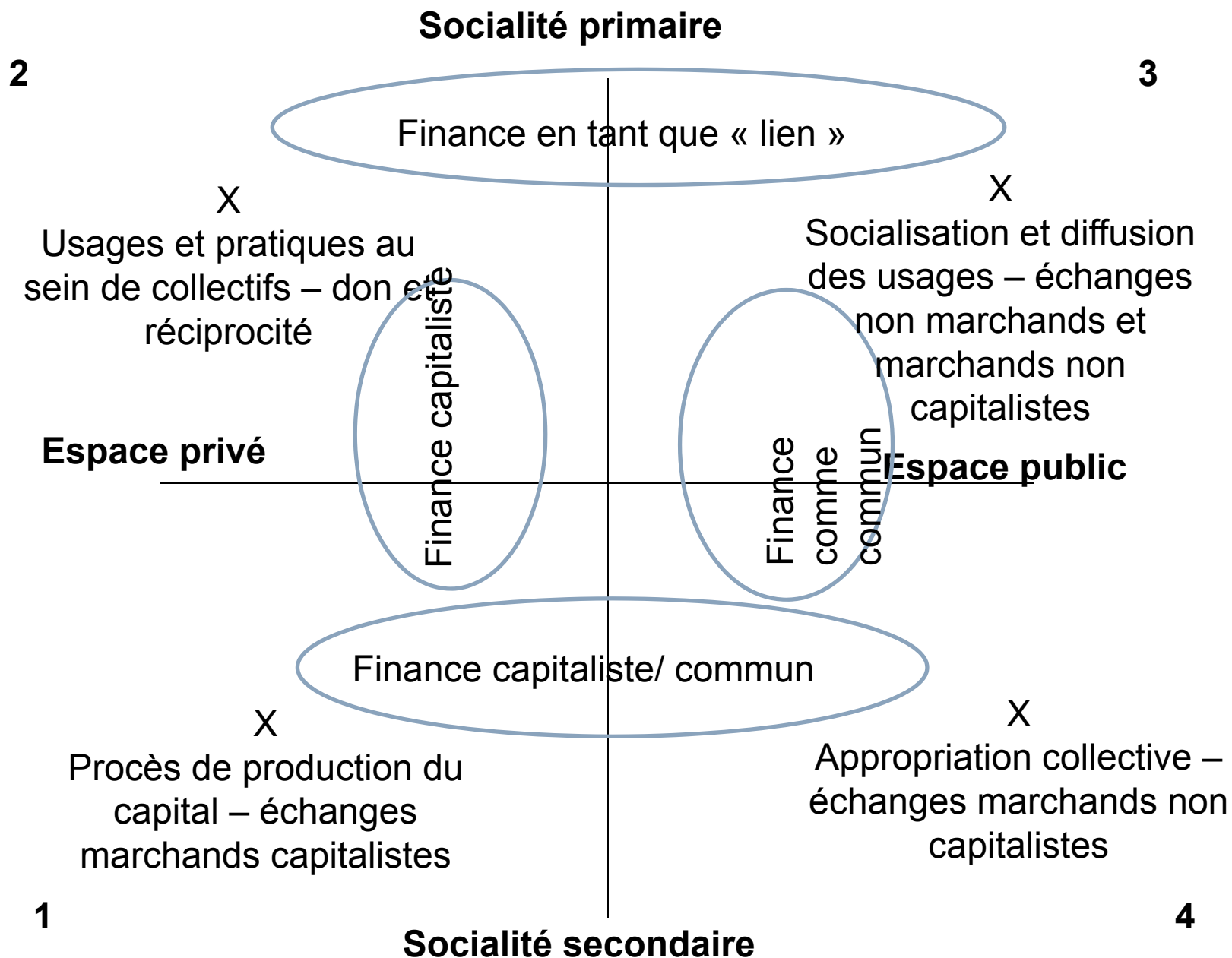
- dans une circulation des biens et services fondée sur l'échange marchand non capitaliste, voire l'échange non marchand (Testart, 2007),
- sur la base d'une relation de financement (dont bancaire) d'engagement, de proximité, pour laquelle les critères de prix ou de valeurs ne sont pas les seuls déterminants de l'échange et donc articulés ou soumis à des critères soit d'usage (besoins à satisfaire), soit de développement de liens sur un territoire ou entre populations partageant les mêmes aspirations et principes de coordination,
- permettant un accès à la liquidité et au crédit en lien avec des objectifs coordonnés partagés

Une piste: la finance comme « commun » 5

Elle s'appuierait sur une institution commune de gestion de cette ressource définissant les conditions de la collecte de l'épargne mais aussi de mobilisation du crédit auprès des autres institutions financières « extérieures », et organisera les modalités du prélèvement unitaire de la ressource afin de financer les projets validés par le collectif institué.

Cette institution pourrait gérer, selon des modalités spécifiques, les deux fonctions en promouvant une monnaie locale pour favoriser les échanges au sein de la communauté et des dispositifs de microcrédit ou de crédit dédiés au territoire concerné, dont la régulation se ferait via une « Arène des choix collectifs » (Ostrom, 2010).

Les 'interstices' pour une finance comme commun.



Le cadran 1 est celui dans lequel opèrent les « mondes de production » et les entreprises telles qu'on les entend habituellement.

C'est celui qui reste dominant dans la qualification de la nature des échanges basés sur la concurrence, typiquement le monde « industriel » et, selon les cas, le monde « marchand ».

C'est l'univers capitaliste au sens du rapport social de production fondé sur la propriété privée des moyens de production et le contrat de travail comme mode opératoire de production.

Dans cet espace la finance est capitaliste au sens de fondée sur les marchés financiers, le rapport social s'exprimant par la maximisation de la valeur actionnariale.

Le cadran 2 est celui des activités hors marchés, sociales et solidaires au sens générique des termes, dont l'association est l'expression la plus évidente.

C'est celui des relations interpersonnelles fondées sur la connaissance de proximité, les solidarités locales et des intérêts immédiats partagés

Dans cet espace le lien avec la finance capitaliste est celui du quotidien via les crédits à la consommation, l'épargne ou encore le financement de proximité.

Mais il est aussi celui où des tentatives de mutualisation et de coordination alternatives peuvent émerger via les systèmes locaux d'échanges, les monnaies locales mais aussi les dispositifs de financement local tels les Cigales.

Le cadran 3 marque une socialisation des dispositifs de solidarité. Par certains côtés on peut considérer qu'ils émergent du cadran 2 même s'ils peuvent être construits de manière autonome.

Ils ne sont plus forcément basés sur la proximité locale ou géographique mais sur le partage de valeurs, de diagnostics sur la situation économique et sociale convergents, de volontés d'expérimenter/diffuser des pratiques alternatives.

Le lien reste au cœur mais s'institutionnalise au sens où il s'inscrit dans une démarche où l'interpersonnalité des rapports exprime une même reconnaissance d'appartenance commune.

Il présente des proximités fonctionnelles avec le monde « interpersonnel » de par la nature des conventions d'échanges et de production.

La finance devient alors le moyen d'exprimer et de formaliser le lien social en favorisant les anticipations, les transferts, le paiement des dettes et l'accès au crédit.

Ce mouvement peut trouver une forme plus abouti dans le cadran 4 où la formalisation de cette appropriation collective des fins et des moyens s'exprime par des institutions officielles telles que la Sécurité Sociale par exemple.

Dans les deux cas, la finance comme 'commons' se confronte à la finance capitaliste ne serait-ce que par le biais de la constitution de l'épargne via les salaires, les dispositifs de placements etc..

Toutefois pour que cette finance soit un 'commons', il faut se dégager de l'idée qu'elle peut l'être en tant que telle.

Elle ne peut que participer au « commons » comme lien entre les acteurs, le passé, le présent et le futur - la dette et le crédit – que si elle est supportée, gouvernée par les objectifs sociétaux des acteurs.

Elle ne peut être autonome quand bien même elle doit être gérée en tant que 'commons'.

Rappelons-le, il s'agit « un système de règles régissant des actions collectives, des modes d'existence et d'activités de communautés » (Giraud, 2012 , p.142) caractérisé par un régime de propriété spécifique avec une distribution de droits d'usage.

Par conséquent une finance comme 'commons' est une finance insérée dans les pratiques concrètes des femmes et des hommes.

Dans ce contexte et sous ces conditions, une finance comme 'commons', permettant un accès à la liquidité et au crédit en lien avec des objectifs coordonnés partagés, devrait relever:

- D'une circulation des biens et services fondée sur l'échange marchand non capitaliste, voire l'échange non marchand, et dont les monnaies locales expriment des prémisses (voir Aglietta, 2016, pages 191 et suivantes).
- D'une relation de financement (dont bancaire) d'engagement, de proximité, pour laquelle les critères de prix ou de valeurs ne sont pas les seuls déterminants de l'échange et donc articulés ou soumis à des critères soit d'usage (besoins à satisfaire), soit de développement de liens sur un territoire ou entre populations partageant les mêmes aspirations et principes de coordination ; critères que les plateformes de financement participatifs pourraient contribuer à porter.

Pour ce faire, trois outils sont mobilisés, les SIB, la garantie mutuelle et les 'commons' pour constituer une finance en tant que 'commons'. L'objectif est d'allier :

- collectif sur un territoire organisé sous forme de 'commons' dont l'entreprise cible ne serait que le vecteur opérationnel (ce qui veut dire que l'évaluation de l'entreprise doit se faire à l'aune des objectifs du collectif et du territoire) ;
- un dispositif de financement participatif qui « prendrait la place » de l'Etat ou de l'institution publique pour rémunérer les investisseurs et racheter les parts des investisseurs en cas de réussite ; il pourrait aussi prendre en charge le paiement des intérêts dans l'éventualité d'un prêt par des investisseurs privés;
- un projet des investisseurs privés intéressés par l'investissement d'impact ESG (y compris sous forme de prêt) et désireux de contribuer à ce projet en conditionnant la performance financière à un impact sociétal évalué contradictoirement et collectivement sur la base d'un outil co-construit et partagé.

- **Un projet collectif sur un territoire**

C'est la condition de l'existence d'une plateforme non seulement pour la raison d'être de cette dernière, mais pour pouvoir instituer une finance comme 'commons'.

La difficulté à ce stade est de savoir ce que peut être le projet. Est-il constitué par l'existence plusieurs activités portées par des individus d'un territoire, forestiers, pêcheurs, riziculteurs ... ? Où a-t-il déjà une forme instituée ?

Dans le premier cas, nous sommes dans la configuration étudiée par Ostrom et l'enjeu est de formaliser le deuxième niveau d'une finance comme 'commons' à partir de dispositifs de communication et d'information partagés.

Dans le second cas, il s'agit de savoir si une entreprise, une coopérative est un 'commons'.

- **Le dispositif de financement participatif.**

Ce dispositif doit se construire avec l'objectif fonctionnel de créer de la proximité entre l'ensemble de membres, c'est-à-dire le sentiment de participer et contribuer à un projet commun, pérenne, indépendamment des fonctions assurées par les participants à l'instant « t ».

Il s'agit donc d'un dispositif de collecte de ressources, capable de s'adosser à un 'commons' ou tout autre projet collectif de type coopérative, système productif local, en proposant une contribution non seulement financière mais aussi méthodologique dans l'expression des besoins et des objectifs, ainsi que l'évaluation en continue de l'impact sociétal.

- **Des investisseurs privés**

Il s'agit d'acteurs qui interviendraient en dehors de la plateforme et vis-à-vis desquels cette dernière assurerait le rôle soit de garant, soit de co-financier ou encore de relais en cas de sortie du capital du projet.

Le véhicule de leur intervention pourrait s'inspirer des SIB dans la mesure où la plateforme jouerait le rôle assuré traditionnellement par l'acteur public ou celui de garant en cas de problème.

Deux cas de figures sont en effet possible:

- Le premier est que le risque est entièrement porté par l'investisseur privé et la plateforme n'assurant la rémunération qu'en cas de réussite (ce qui implique de disposer d'un outil d'évaluation construit a priori avec les acteurs), et/ou que la plateforme rachète les titres permettant la sortie du capital en cas de réussite.
- Le second est la mise en place de dispositif de garanties en cas d'échec, et de financement relais du projet.

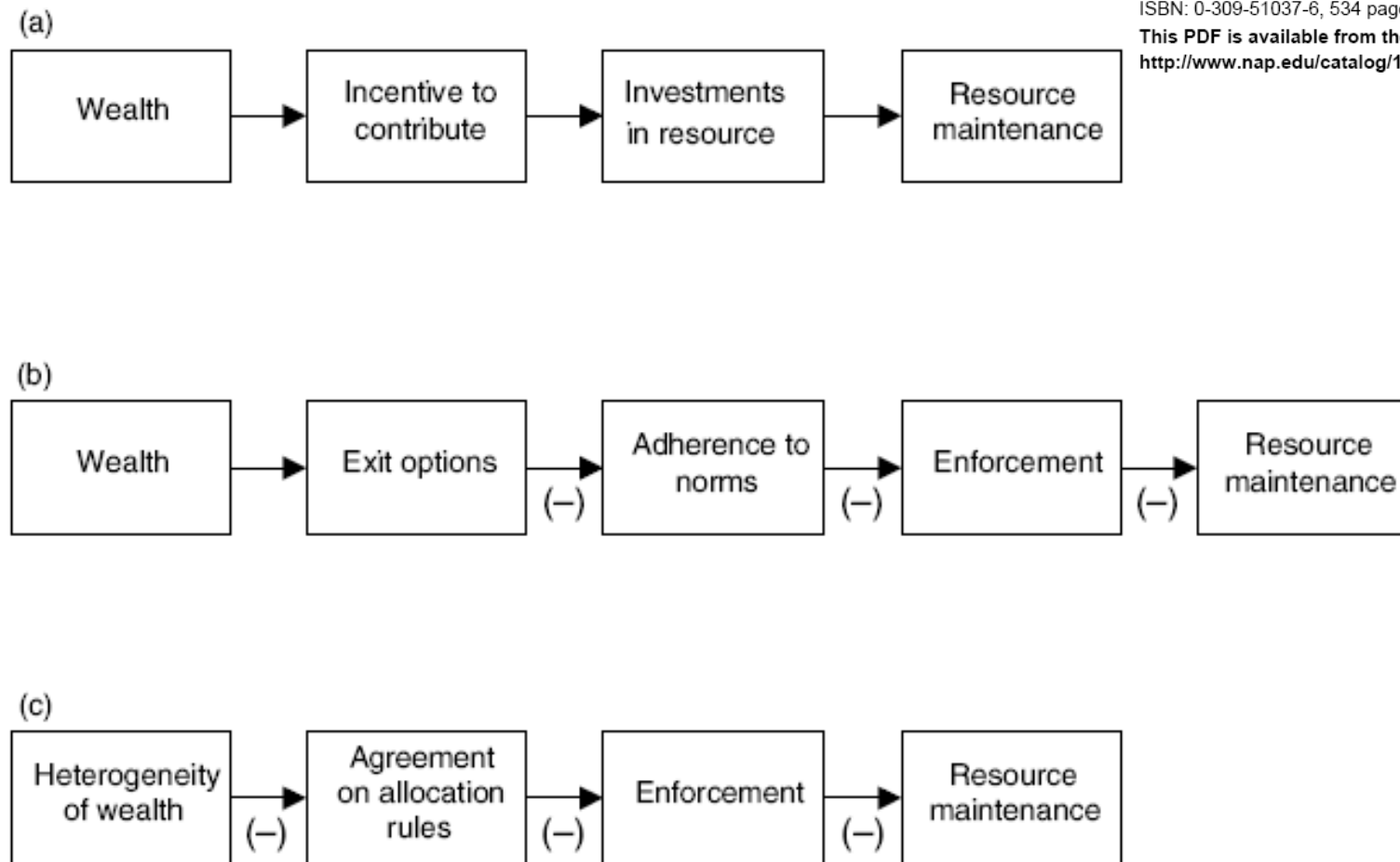


FIGURE 13-2 Three causal paths describing hypothesized effects of wealth or wealth inequality on maintenance of common-pool resources.

NOTE: Minus signs (–) signify hypothesized negative effects of wealth or wealth inequality on the variable to the right of the arrow.

The Drama of the Commons

Committee on the Human Dimensions of Global Change, Elinor Ostrom, Thomas Dietz, Nives Dolsak, Paul C. Stern, Susan Stonich, and Elke U. Weber, Editors, National Research Council

ISBN: 0-309-51037-6, 534 pages, 6x9, (2002)

This PDF is available from the National Academies Press at:
<http://www.nap.edu/catalog/10287.html>

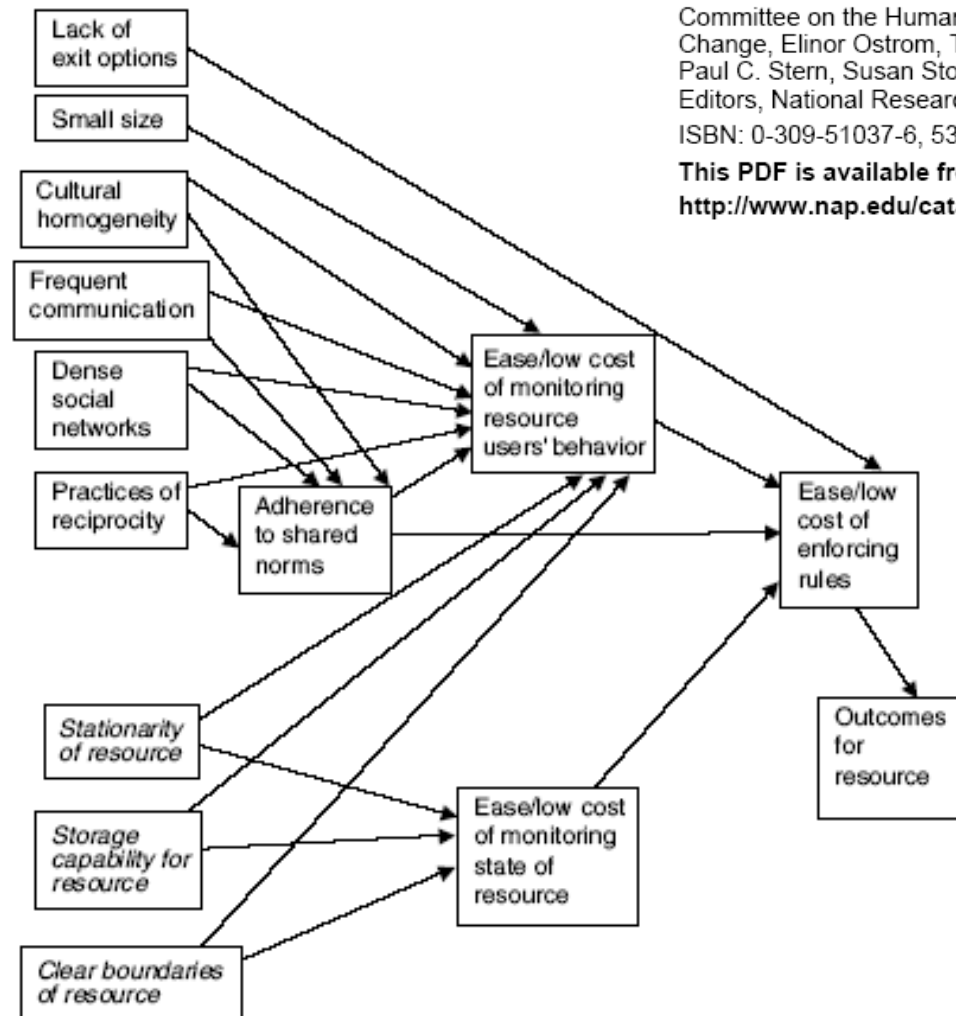
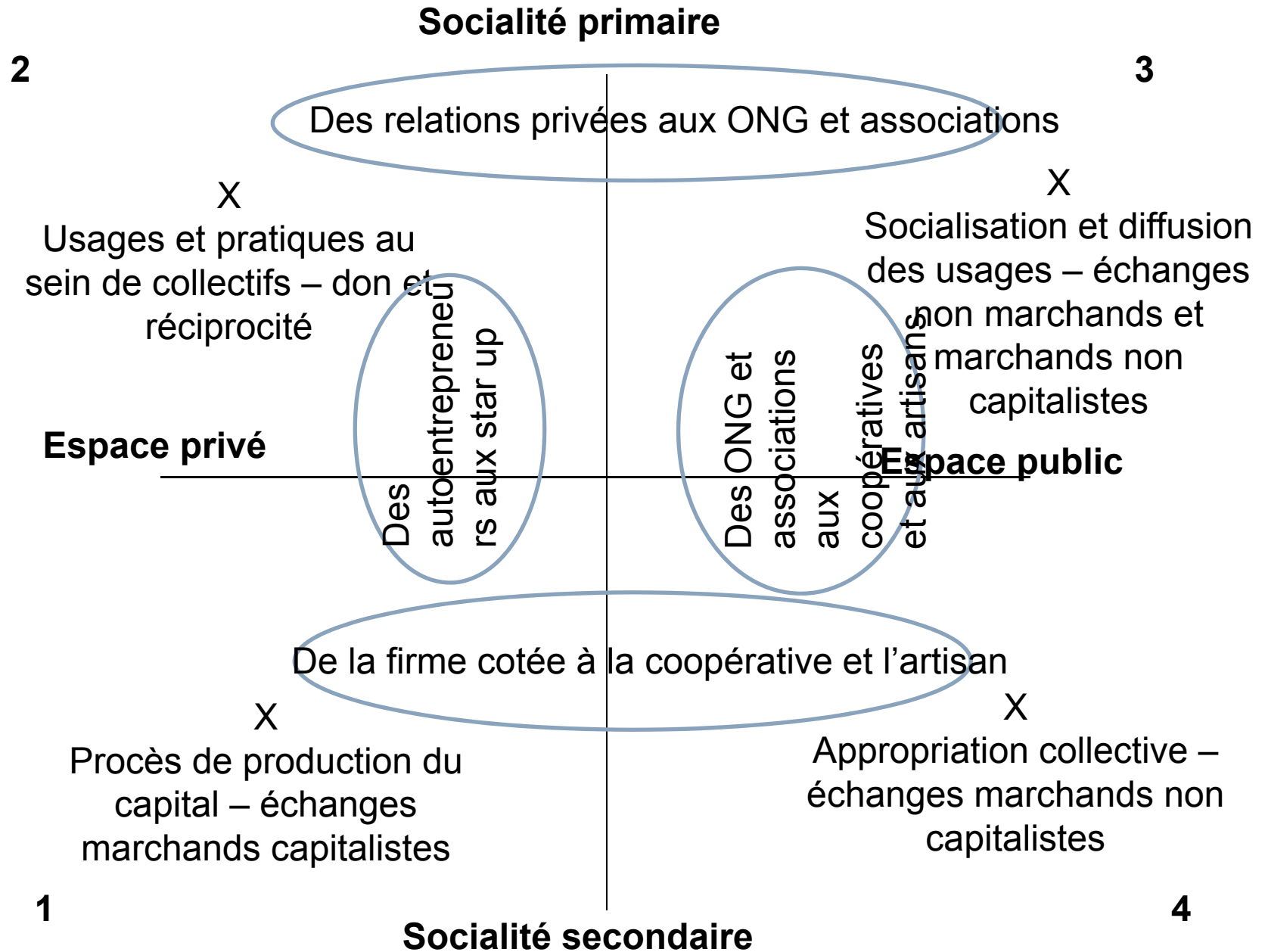


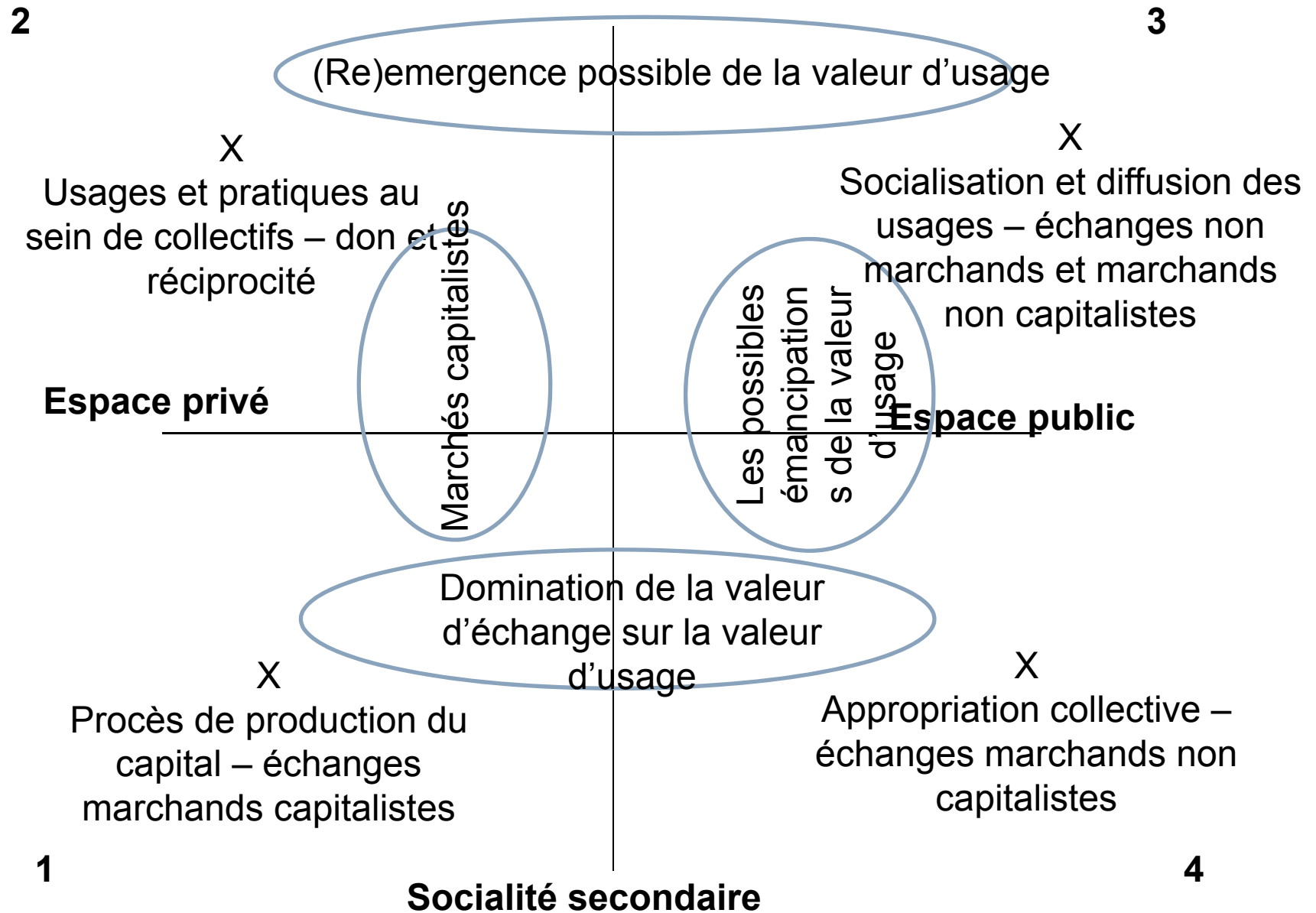
FIGURE 13-3 A schematic causal model postulating ways that costs of monitoring and enforcement mediate between characteristics of resources and resource users and outcomes of resource management institutions.

NOTE: Boxes in top part of left column refer to characteristics of resource users and their groups; boxes in bottom part with italic text refer to characteristics of resources. All arrows indicate posited positive relationships.

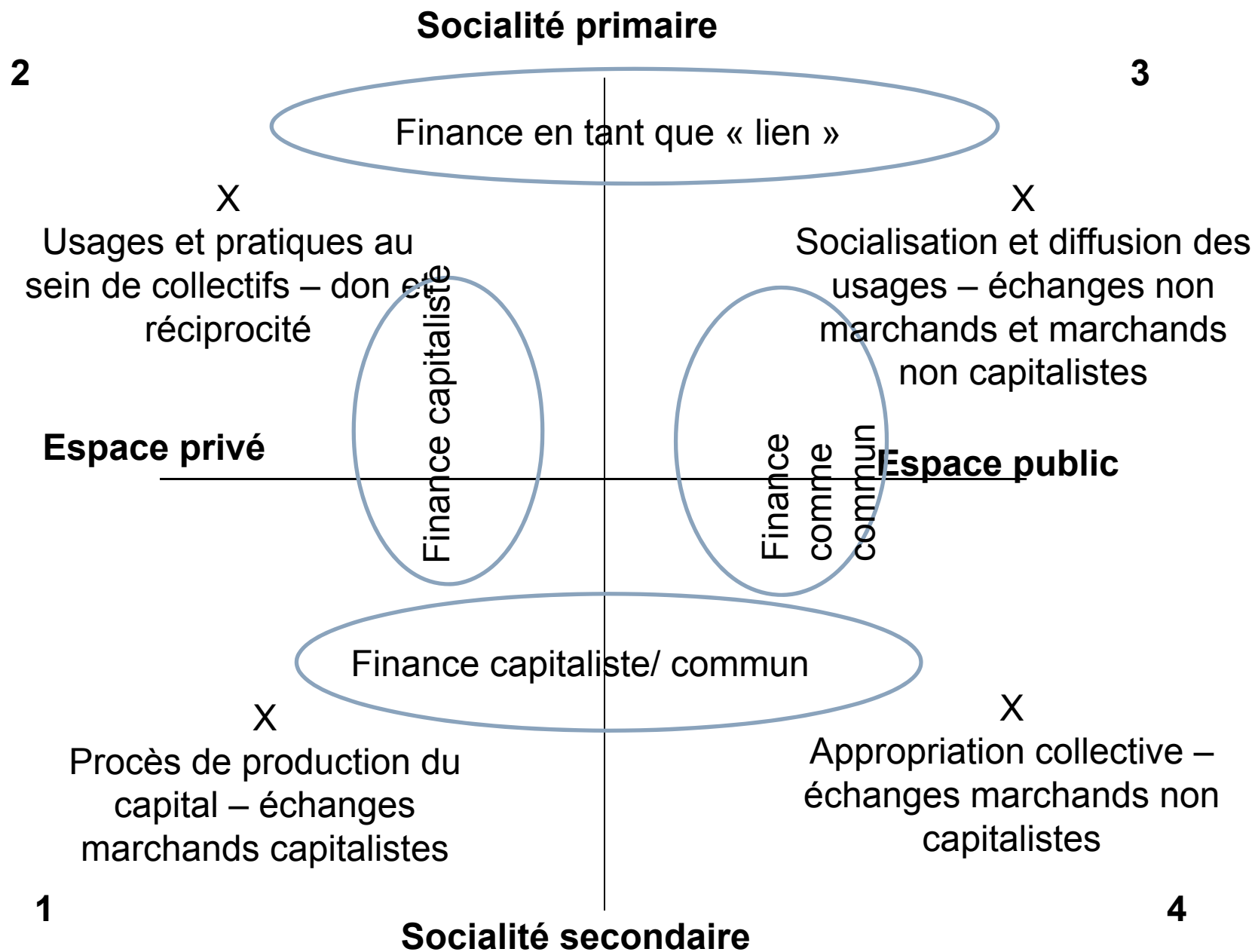
Des 'interstices' d'organisations alternatives de l'action collective



Les 'interstices' pour une valeur d'usage émancipée
Socialité primaire

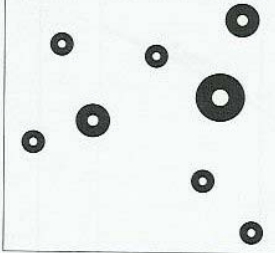


Les 'interstices' pour une finance comme commun.

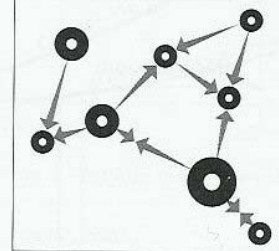


Un système de systèmes

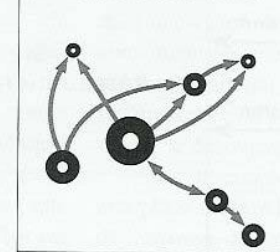
1. Ensemble de mondes



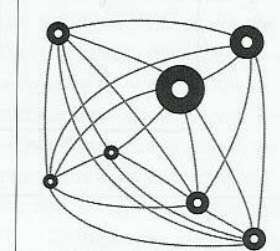
2. Champ de forces



3. Réseau hiérarchisé



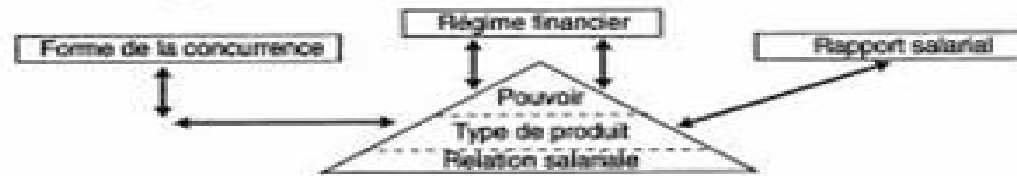
4. Société-Monde



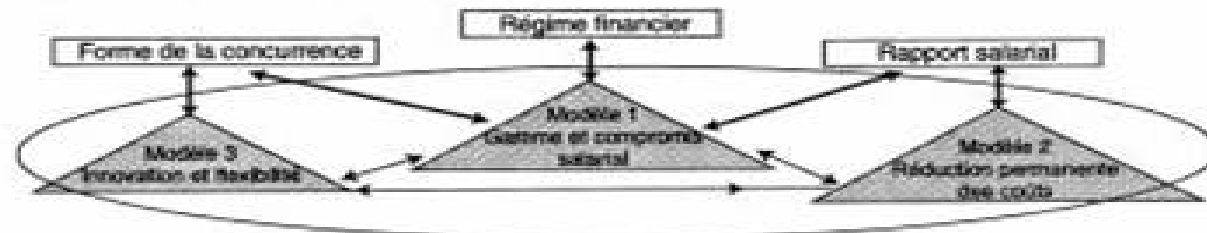
Source: L'invention du monde, sous la direction de Jacques Lévy,
tiré de « Le monde: espaces et systèmes » de Durand, Lévy,
Retraillé, pp51-53)

A la diversité des capitalismes répond celle des systèmes productifs et des entreprises.

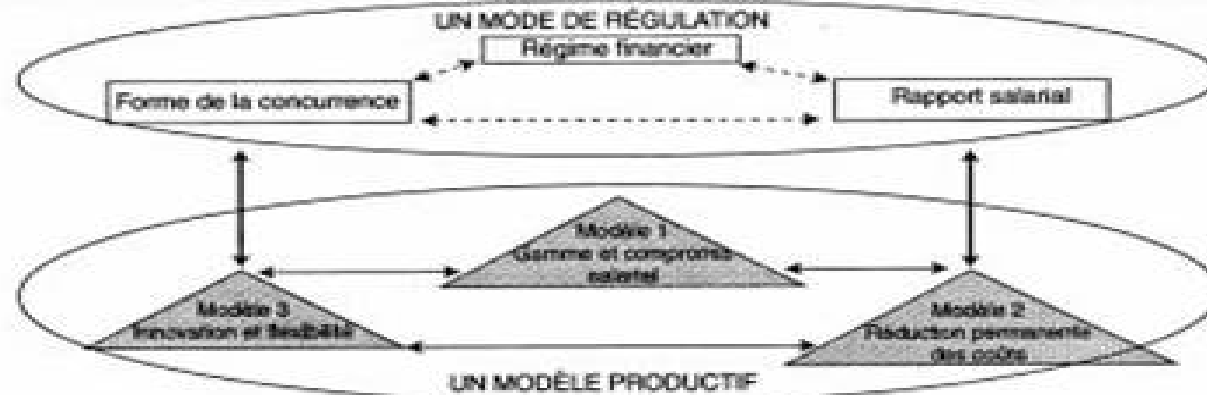
A. Une firme représentative face à un environnement donné



B. Un même contexte sectoriel, mais une diversité de stratégies de profit et modèles industriels, faisant système

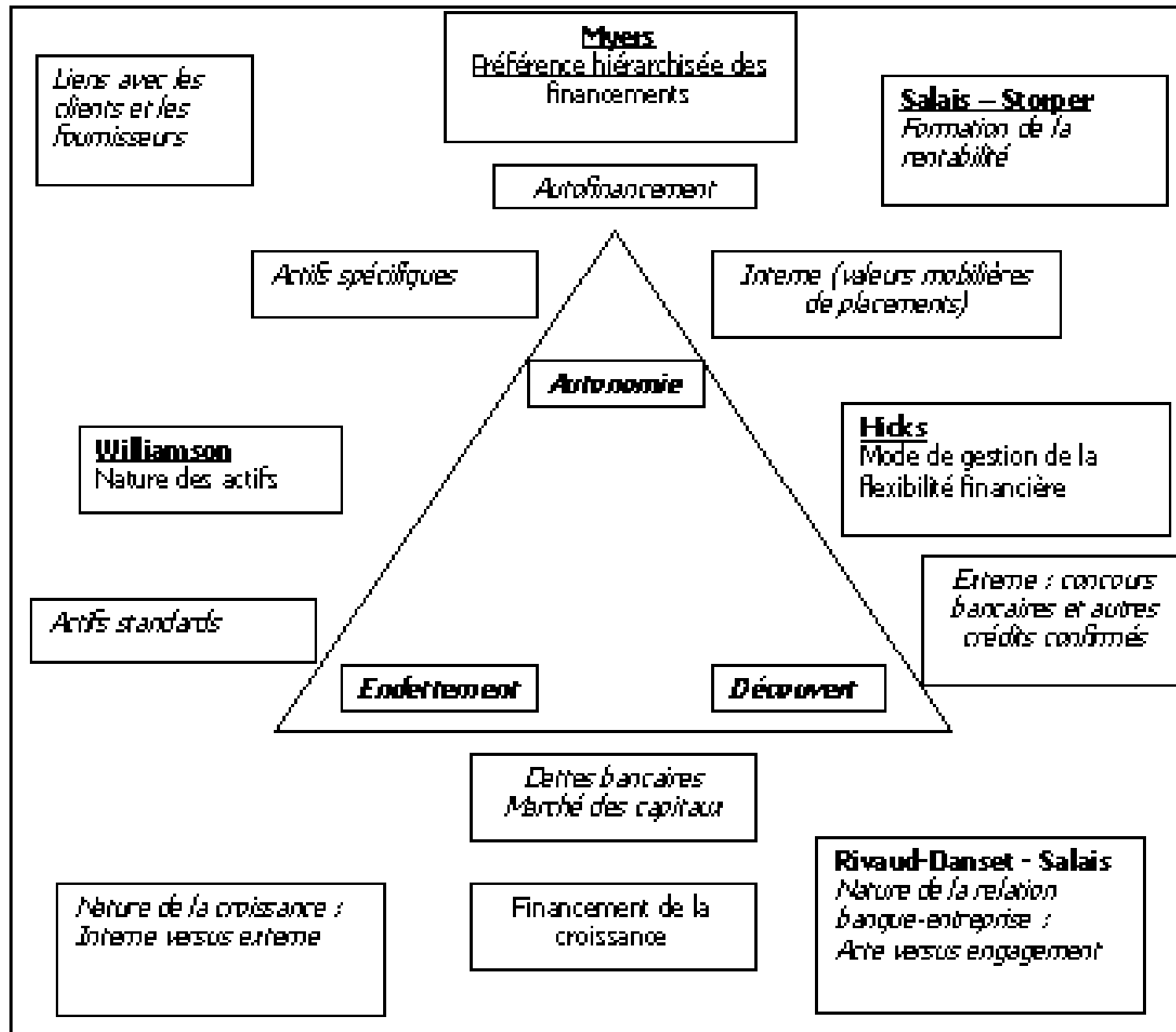


C. Une mise en cohérence entre un modèle productif et un mode de régulation

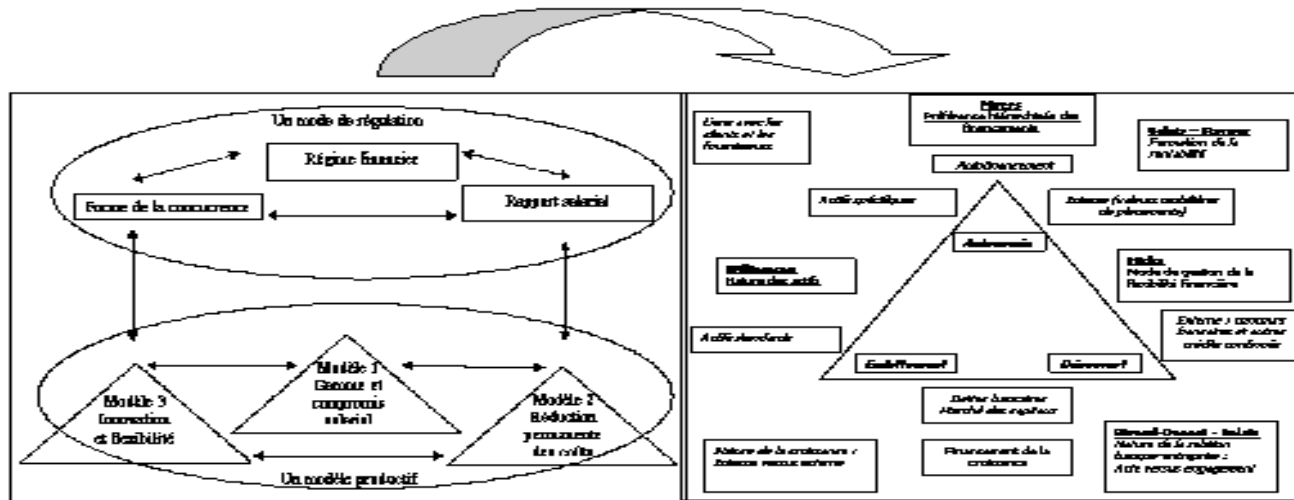


Légende :
 ———> Influence du contexte sur le(s) modèle(s) industriel(s) et vice versa.
 <—> Complémentarités entre stratégies de profit et modèles industriels.
 - - - - -> Complémentarités entre les formes institutionnelles définissant un mode de régulation

Figure 12 – Du mode de régulation à l'hétérogénéité des firmes : trois étapes



Une mise en cohérence entre mode de régulation, modèle productif et monde de production.



Structure de l'entreprise	Structure des échanges	Structure des échanges	Structure des échanges	Structure des échanges	Structure des échanges
Structure de l'entreprise	Structure des échanges	Structure des échanges	Structure des échanges	Structure des échanges	Structure des échanges
Structure de l'entreprise	Structure des échanges	Structure des échanges	Structure des échanges	Structure des échanges	Structure des échanges
Structure de l'entreprise	Structure des échanges	Structure des échanges	Structure des échanges	Structure des échanges	Structure des échanges
Structure de l'entreprise	Structure des échanges	Structure des échanges	Structure des échanges	Structure des échanges	Structure des échanges
Structure de l'entreprise	Structure des échanges	Structure des échanges	Structure des échanges	Structure des échanges	Structure des échanges

